



## 1 Editorial:

### 2 Dossier: les gymnases vaudois, éclairages →p.2-4

Les gymnases vaudois sont en constante évolution, notamment en ce qui concerne les filières de culture générale. *DFJ informations* apporte quelques coups de projecteurs sur ces structures.

### 3 Concours mondial des métiers →p.5

Le 38<sup>ème</sup> Concours mondial des métiers s'est déroulé du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin dernier à Helsinki. Les apprentis suisses y ont décroché pas moins de 18 médailles, pour 40 métiers en compétition.

### 4 Ecole et informatique, des projets multiples →p.6-7

Ecoles branchées à Internet, messagerie électronique... les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont de plus en plus présentes dans le quotidien de l'Ecole.

### 5 Vote du 27 novembre: animalerie de Dorigny →p.8

Les citoyennes et les citoyens vaudois vont voter sur la construction d'une animalerie sur le site de l'Université de Lausanne, à Dorigny, un projet central de la collaboration entre les institutions de recherche et d'enseignement de la place lausannoise.

### 6 Les 1000 facettes de la formation au DFJ →p.9-10

Apprentissages, stages, le DFJ multiplie ses efforts pour offrir des places de formation aux jeunes non seulement au sein des structures «classiques» de formation, mais aussi au sein de ses services.

### 7 Les jubilaires du Département →p.10

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs du DFJ atteignent chaque année le seuil de 25, 30, ou 35 années d'activité au sein du Département.

### 8 Semaine du goût →p.11

Le 15 septembre 2005, la «Journée nationale du goût dans les Ecoles» a marqué cette année encore le coup d'envoi de la «Semaine du goût».

### 9 Autres temps, autre Ecole →p.12

Le 12 novembre a débuté la première des trois journées consacrées au débat «Autres temps, autre Ecole», afin de définir le rôle de l'école enfantine dans l'école de demain.

### 10 HEP: le point sur le projet de reconnaissance →p.12

En mai 2005, la Haute Ecole pédagogique a lancé un projet visant à obtenir la reconnaissance de ses diplômes par la CDIP. Réponse en juillet 2006.

## 1. Editorial

Les citoyennes et les citoyens vaudois sont appelés aux urnes le 27 novembre pour six objets, dont quatre d'ordre cantonal. Parmi ces derniers, il en est un qui touche plus particulièrement le DFJ: la votation sur l'animalerie de l'Université de Lausanne (Unil), à Dorigny.

L'enjeu de ce scrutin dépasse la simple question de la construction, ou non, d'une animalerie. Il met en jeu la nature de l'Unil, ainsi que le bien-être futur de notre société.

En argumentant sur d'éventuels doublons de l'animalerie de l'Unil avec celle de l'EPFL –bâtiment inexistant à l'heure actuelle et dont le projet n'a pour l'instant pas encore été débattu aux chambres fédérales–, en prétextant le gaspillage des deniers publics, les référendaires ignorent volontairement l'énorme travail de coordination conduit par les institutions de recherche de la région lémanique, et notamment lausannoise. Ils ignorent également l'importante plus-value que le canton de Vaud retire de l'excellence de la recherche et de l'enseignement dans le domaine médical.

Notre région est en effet reconnue au niveau mondial sur le plan de la recherche biomédicale, essentiellement grâce au dynamisme induit par

la proximité géographique de nombreuses institutions, ainsi que celle de plusieurs sociétés privées importantes dans ce même domaine. En privant l'Unil d'un outil essentiel pour assumer son rôle dans la recherche fondamentale, c'est l'ensemble des acteurs du domaine qu'une réponse négative prêterait l'Unil dans son ensemble et, par conséquent, l'ensemble du canton de Vaud et de ses habitantes et habitants.

Comment ne pas être intéressé à ce que la science développe au plus vite des traitements contre des maladies comme Parkinson, Alzheimer, ou les dérèglements de l'organisme qui mènent, entre autre, au diabète ou aux problèmes cardio-vasculaires? L'animalerie de Dorigny, outils pour la recherche fondamentale en génétique et en génomique, est un élément essentiel dans le processus de découvertes de nouveaux traitements. C'est en effet sur la base des recherches fondamentales conduites à l'Unil que ses partenaires peuvent élaborer des applications, pour finalement en faire bénéficier les patients.

Le Conseil d'Etat, le Grand Conseil, de même que le Conseil de l'Université (organe délibératif interfacultaire) ainsi que l'EPFL, les responsa-

bles du CHUV et de nombreux représentants du monde médical, économique et politique, savent que la recherche accomplie à l'Université est essentielle, et qu'elle doit pouvoir disposer des outils adéquats pour mener à bien cette mission. La brochure de votation reçue par toutes les électrices et tous les électeurs, de même que l'article de la page 8 de ce *DFJ informations*, explique pourquoi le Conseil d'Etat recommande de voter oui à cet objet.

**Anne-Catherine Lyon,**  
cheffe du DFJ

## 2. Dossier: les gymnases, une évolution constante

L'année 2004 a vu l'ouverture d'un prolongement du Gymnase du Bugnon, sur le site de Sévelin, à Lausanne. En 2005, c'était au tour du Gymnase intercantonal de la Broye, à Payerne, d'ouvrir ses portes. Ces deux gymnases ont en commun d'avoir des bâtiments d'expression architecturale moderne et des équipements novateurs, qui suscitent l'enthousiasme de leurs utilisateurs, élèves et enseignants, comme de leurs visiteurs. Pourtant chacun des deux développe, dans la diversité, sa propre dynamique et ses propres originalités. Par ailleurs, outre l'évolution des bâtiments, les gymnases connaissent également des transformations au sein de l'école de diplôme.

### Le n° 44 du site de Sévelin a trouvé sa voie

L'emplacement du second site du Gymnase du Bugnon à Lausanne peut sembler quelque peu inattendu. Premier lieu d'études gymnasiales du canton sans préau ni biotope arborisé, le n°44 de Sévelin, à la Vallée du Flon, tisse de nombreux liens avec son quartier et suscite l'intérêt de ses élèves actuels ou à venir.

Peu après avoir accueilli la deuxième volée d'élèves rattachés à ce site, Bernard Furrer, directeur du Gymnase du Bugnon et Jean-Paul Schuppisser, doyen en charge du n°44 et enseignant en mathématiques, nous expliquent les particularités du lieu.

#### Comment se déroule la vie sur le site de Sévelin?

La rénovation du bâtiment de Sévelin, un ancien dock, s'avère une grande réussite architecturale. Elle participe à la réhabilitation du quartier, une friche industrielle dans laquelle chaque année de nouveaux projets de rénovations sont réalisés.

Les aménagements intérieurs et les équipements ont été réalisés de manière à favoriser la convivialité entre les gymnasiens, comme avec leurs enseignants, voire les apprentis des écoles du voisinage. L'ambiance de ce lieu de vie devait en effet être mise en valeur à l'intérieur du bâtiment, étant donné que nous ne disposons pas d'espaces extérieurs.

Afin de maintenir cette convivialité, nos élèves sont appelés à participer activement à la bonne tenue des locaux qu'ils fréquentent. Nous attendons notamment d'eux qu'ils gèrent leurs déchets. A cet effet des conteneurs permettant une collecte différenciée sont disponibles partout. Par ailleurs, avec l'obtention du label Minergie, le bâtiment lui-même se prête à l'instruction des élèves aux techniques d'économie d'énergie.



Des lignes épurées, des formes et des teintes qui rappellent ou, au contraire, qui tranchent avec le passé industriel du lieu, le site de Sévelin du gymnase du Bugnon a su s'intégrer au paysage tout en développant sa propre identité

L'identité propre de Sévelin est fortement marquée par l'usage que nous faisons des technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est ainsi que nous distribuons aussi rarement que possible des documents internes papier. Nous préférons valoriser les communications au moyen de notre système d'information électronique comprenant des écrans d'affichage dans chaque couloir et du courrier par E-mails, tant à l'attention des élèves que des enseignants. Elèves et enseignants communiquent également entre eux en recourant à ces moyens, économisant bien du temps et une grande quantité de rames de papier.

Plutôt que d'équiper toutes les salles de classe avec des moyens audio-visuels coûteux, nous avons équipé quelques chariots multimédia mobiles comprenant tout le matériel nécessaire.

Enfin, à la manière des ateliers, l'ensemble des locaux sont câblés par des rails apparents au plafond, ce qui permet une grande flexibilité quant à leur utilisation.

#### Comment votre gymnase s'intègre-t-il au quartier?

Petit à petit notre gymnase marque le quartier de son empreinte. En effet, nos étudiants utilisent les cafété-

rias de l'Ecole professionnelle EPSIC de Lausanne et de l'Ecole technique - Ecole des métiers de Lausanne (ETML), tandis que nous ouvrons la porte aux apprentis de ces écoles en les invitant à utiliser nos postes d'informatique pour leurs travaux.

Enfin, certains apprentis de l'ETML sont impliqués dans un projet d'amélioration de l'obscurcissement de nos fenêtres, tandis que d'autres travaillent à la mise au point de boîtiers électroniques pour certaines démonstrations en salles de sciences.

Une collaboration a en outre été établie avec le Théâtre Sévelin 36, Compagnie Philippe Saire, en travaillant sur le thème de la peur à partir de l'œuvre de Maupassant. Cette collaboration conduit quelques-unes de nos classes de degré diplôme à étudier des textes en lien avec le spectacle auquel ils assisteront.

Par ailleurs les élèves participant à notre cours facultatif de chant préparent une représentation à l'attention de leurs parents. En ce qui concerne les locaux qui seront utilisés pour cette représentation, nous espérons collaborer avec l'équipe de la salle de spectacle des Docks.

## Et au milieu coule une rivière, ... la Broye

Le nouveau Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) a vécu sa première rentrée scolaire en accueillant des élèves tant vaudois que fribourgeois. Les médias ont déjà largement présenté le projet et ses particularités, mais l'occasion était trop belle pour ne pas laisser la parole à deux enseignants travaillant au GYB. Renate Dénervaud, enseignante d'économie et de droit provenant du canton de Fribourg, et Félix Stürner, enseignant d'histoire et de philosophie provenant du canton de Vaud, nous ont offert leur regard croisé sur les premiers mois d'activité du gymnase, alors qu'ils préparaient activement l'inauguration du bâtiment qui a eu lieu le 30 septembre.

### Comment se sont passés les premiers cours réunissant des élèves fribourgeois et vaudois?

**R.D.:** En ce qui concerne les branches économiques, nous devons tenir compte de différences assez importantes. En effet, les Vaudois ont bénéficié d'un riche enseignement en économie et droit en 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> années alors que les Fribourgeois ont acquis des connaissances en civisme seulement et ne se sont pas familiarisés au monde économique.

Dès lors, la première année (réservée aux seuls élèves fribourgeois) devrait nous permettre d'aplanir ces différences afin qu'en 2<sup>ème</sup> année les classes formées d'élèves des deux cantons soient plus homogènes. Nous vivons une période d'essai et il est intéressant de constater qu'il est toujours possible de faire mieux encore...

Le GYB a mis en place une filière bilingue. Les élèves ont la possibilité de suivre 6 heures de cours en langue allemande (en plus des 4 heures d'allemand), soit de l'économie, des maths ou encore de l'histoire. Actuellement une trentaine d'élèves en section maturité sont concernés par ce choix. Je me réjouis de voir l'enthousiasme de ces jeunes pour la langue allemande. Les Broyards des deux cantons me semblent comprendre la nécessité de maîtriser plusieurs langues nationales.

**F.S.:** Au terme de la lecture des plans d'études d'histoire, tant fribourgeois que vaudois, il ressort que les programmes sont très similaires. La différence principale réside dans l'approche très chronologique du cursus fribourgeois.



La cour intérieure du GYB, avec son ouverture sur la ville de Payeme

Par ailleurs, je constate que mes élèves ont des attentes et intérêts par rapport à l'histoire qui sont très semblables, c'est-à-dire que, dans l'ensemble, ils souhaitent approfondir l'histoire des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles. Cet intérêt pour l'histoire récente et concrète me semble partagé par la plupart des étudiants du postobligatoire. En les sondant sur leur perception du rôle de l'histoire ou de celui d'un historien, il m'apparaît que leurs représentations sont liées à une tranche d'âge et non à un canton d'origine.

Si de prime abord, après les premières semaines d'enseignement, un certain nombre de différences dans les connaissances ou compétences d'apprentissage apparaissent entre les élèves, celles-ci ne sont en général pas non plus attribuables au canton d'origine des élèves. De plus, elles peuvent être source d'opportunités de pédagogie participative et nous permettront de cas en cas de placer les élèves en tandems complémentaires.

### Quoi de neuf dans votre enseignement?

**R.D.:** J'ai presque apprivoisé notre système de présentation *Uniboard* remplaçant, entre autres, tableau noir et rétroprojecteur. J'utilise des préparations Powerpoint en lieu et place des transparents. *Uniboard* permet en tout temps un accès à nos documents ainsi qu'à Internet. J'apprécie particulièrement de pouvoir montrer un extrait du journal télévisé de la veille ou d'une émission

économique. Cette technologie nous permet de coller à l'actualité.

**F.S.:** Parmi les nombreuses originalités du GYB, quelques élèves vaudois de voie secondaire générale (VSG) ont eu la possibilité d'être admis sur dossier en première année de maturité (équivalent au raccordement Racc II). Cette année de transition leur permet de se familiariser avec un cadre dans lequel ils poursuivront leurs études gymnasiales. C'est une possibilité de passerelle qui illustre à mon sens l'esprit de ce gymnase qui ouvre de nouvelles voies.

### Vous êtes tous de nouveaux collègues. Comment cela se passe-t-il?

**R.D.:** C'est un magnifique défi de démarrer dans une nouvelle école. Aucune histoire n'est encore écrite et tout reste à créer. Je trouve ceci très motivant. Cette nouveauté favorise les échanges entre collègues. Nous avons rédigé les bases d'une charte de qualité pour l'école. Elle va être développée tout au long de l'année.

Nous consacrons aussi un jeudi sur deux à des rencontres où nous abordons les objets du moment, tels que l'organisation de la semaine thématique en vue de l'inauguration du GYB, ou des problèmes pédagogiques tels que discipline, évaluation... Tout ceci génère beaucoup de contacts entre enseignants et favorise l'interdisciplinarité.

**F.S.:** Du fait que nous nous fréquentons régulièrement depuis le mois de janvier, d'abord pour l'élaboration des plans d'études cadres, puis depuis l'été pour la préparation de la rentrée, nous avons déjà beaucoup travaillé ensemble et avons le sentiment de déjà bien nous connaître.

Etant visiblement tous «neufs», avec des élèves «neufs» et du matériel neuf, nous sommes à même de nous avouer que nous ne maîtrisons pas tout et cela nourrit une forte culture d'échange. Nous discutons plus facilement entre nous des difficultés que nous rencontrons parfois, sur le plan humain avec nos élèves ou sur un plan technique avec la familiarisation avec nos nouveaux outils comme *Uniboard*. L'échange des solutions que nous trouvons s'en trouve également accéléré. Bref, c'est une aventure très constructive et humainement enrichissante. Ça respire! Ça tire! Ça avance! Nous sommes tous là par envie de participer à ce projet.



Le moment, tant attendu, du «coupage» de ruban, par les conseillers d'Etat vaudois et fribourgeois, Anne-Catherine Lyon et Isabelle Chassot

# L'Ecole de diplôme devient Ecole de culture générale et de commerce

Le 12 juin 2003, la Conférence suisse des chefs de département de l'instruction publique (CDIP) a adopté un nouveau règlement de reconnaissance pour les écoles de degré diplôme. Appelées désormais Ecoles de culture générale (ECG), elles décerneront deux titres: le certificat d'Ecole de culture générale qui, complété par des stages pratiques ou des cours supplémentaires, pourra déboucher sur la maturité spécialisée. Entretien avec Séverin Bez, directeur général adjoint en charge des gymnases vaudois, à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

## Quels sont les principaux enjeux liés à la future transformation de l'Ecole de diplôme en Ecole de culture générale et de commerce?

De nouvelles possibilités découlent de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement concernant la reconnaissance des certificats, adopté par la CDIP. En effet, les Ecoles de culture générale devraient non seulement permettre d'accéder en trois ans à des certificats de culture générale, mais également d'ouvrir la possibilité d'accéder à des

maturités spécialisées sur la base de stages et d'un travail personnel de maturité, à entreprendre dans une approche interdisciplinaire. Selon une démarche similaire, les élèves en voie « commerce » devraient pouvoir obtenir une maturité professionnelle commerciale à la suite du certificat fédéral de capacité.

Ces évolutions confirmeraient le rôle important de ces écoles à plein temps qui se trouveraient ainsi renforcées dans leur mission de préparation à des formations tertiaires dans les domaines de la santé, du travail social, des arts, de l'enseignement, ou de l'économie et du commerce, objectif qu'elles pourront encore davantage développer en collaboration avec les Hautes Ecoles spécialisées (HES). Il est intéressant de relever également l'introduction de stages pratiques extrascolaires de deux semaines en deuxième année, dont le but est de placer les élèves dans une perspective professionnelle.

## Comment est-il prévu de piloter cette démarche?

Afin que les principes de fonctionnement soient « sous toit » pour la rentrée 2006, ces adaptations feront

d'abord l'objet d'une consultation dans la perspective de révisions qui seront proposées dans les prochains mois, concernant la loi sur l'enseignement secondaire supérieur et le règlement des gymnases. Nous souhaitons saisir cette opportunité pour intégrer dans ces textes de nouvelles missions qui nous ont été confiées, comme la formation CFC d'assistant socio-éducatif et la maturité professionnelle correspondante, ainsi que l'organisation de la passerelle Dubs qui permet le passage de la maturité professionnelle à l'université.

Ce sont d'importants changements qui s'inscrivent toutefois dans une certaine continuité, car la première année restera commune pour tous les élèves et les choix interviennent en vue du début de la deuxième année. Un certificat est toujours délivré à l'issue de la troisième année. Nous sommes particulièrement attentifs à ce que la durée totale de la formation, de l'entrée à l'Ecole de culture générale et de commerce jusqu'à l'entrée dans la vie professionnelle ne soit pas allongée.

## Les gymnases vaudois, une longue histoire, de nombreuses évolutions et de nouveaux défis à venir

Voici la première partie d'un historique des gymnases, rédigé par Jean-François Charles, adjoint à la Direction générale des gymnases vaudois. La suite du texte sera publiée dans le prochain numéro de DFJ informations, mais l'entier du texte est d'ores et déjà disponible sur le site Internet du Département à l'adresse [www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html](http://www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html)

Jusque vers le milieu des années 1960, le terme de «gymnase» correspondait dans notre canton à deux établissements, à la Cité et au Belvédère. Parallèlement, l'Ecole supérieure de commerce et d'administration du canton de Vaud constituait un troisième établissement secondaire supérieur. Ces trois établissements comptaient ensemble environ 1700 élèves. Pour l'année scolaire 2005-2006, le canton de Vaud comprend neuf gymnases. Partageant avec le canton de Fribourg le Gymnase intercantonal de la Broye, les gymnasiens vaudois sont ainsi réunis dans dix établissements. Au total, ce sont quelque 9100 élèves, répartis entre 397,5 classes.

Cette évolution spectaculaire, avec les conséquences qu'elle a impliquées en termes de bâtiments et de locaux (outre les cinq établissements construits *ex nihilo*, de nombreux travaux de transformation et d'agrandissement sont intervenus), s'est accompagnée de changements marqués en ce qui concerne les missions mêmes du Gymnase et de sa structure. C'est ainsi, en particulier, que chacun de nos gymnases comprend :

- une Ecole de maturité, qui délivre le baccalauréat et la maturité, sans types, mais à l'issue d'une formation qui offre de nombreux choix aux élèves (notamment dix options spécifiques et douze options complémentaires)
- une Ecole de diplôme (appelée à évoluer dans les années à venir), qui décerne des diplômes de quatre options
- des formations complémentaires, en particulier celles qui conduisent à la maturité spécialisée, mention socio-pédagogique, et aux attestations d'admissibilité à la Haute Ecole spécialisée romande des domaines de la santé et du social.

Il n'est dès lors pas inutile de revenir brièvement, sans aucune prétention à un travail d'historien, sur quelques-unes de ces évolutions, en rappelant ce qui a changé mais aussi ce qui demeure, en gardant en mémoire ce que la Commission suisse de maturité a clairement et fortement affirmé en 1995, à savoir que la formation gymnasiale doit demeurer à la fois attrayante et exigeante.

## Quelques rappels historiques

Comme le relevait en 1914 dans son «Histoire du Gymnase classique cantonal» Charles Gilliard, alors directeur de cet établissement, il semble que c'est sous la République helvétique que l'on parle pour la première fois dans le Pays de Vaud, sous l'impulsion du ministre des arts et des sciences, l'Argovien P.-A. Stapfer, de gymnase, terme originaire de Suisse allemande et d'Allemagne du sud. C'est toutefois 1837 qui est considérée comme l'année de la création du Gymnase vaudois, compte tenu des dispositions des lois du 21 décembre de cette année sur le Collège et l'Académie. Les débats relatifs à son organisation et à son sens furent ensuite nombreux. Relevons, par exemple, qu'un rapport du Conseil d'Etat de 1844 constatait que «les deux premières classes du Gymnase, la première surtout, avaient toujours été un véritable écueil pour l'établissement. Destinées à servir pour ainsi dire d'intermédiaire entre le Collège proprement dit et l'Académie, ce n'était pas encore l'Académie, c'était plus que le Collège. Des inconvénients réels étaient nés de ce qu'il y avait d'indécis dans cette position; on avait cherché à y parer mais on y avait réussi qu'imparfaitement».

Le Gymnase en tant que tel fut même supprimé en 1846, ce qui provoqua de forts regrets d'Alexandre

Vinet, qui écrivit alors: «Le soussigné regarde comme grave la résolution prise dans la soirée d'hier en tant qu'elle supprime le Gymnase et fixe à 16 ans l'entrée dans l'Académie. Cette limite lui paraît arbitraire, et il estime qu'elle ne coïncide point dans le développement progressif des études, avec la séparation ou la distinction entre les études générales scolaires et les études générales académiques. Il considère que, dans le système qui vient d'être adopté, le jeune homme sera mis en possession de la liberté académique une année trop tôt [...] Le soussigné se dit encore que la création d'un établissement distinct sous le nom de Gymnase était la plus heureuse innovation de la loi de 1837, et que le nom même de cet établissement avait son utilité en marquant dans la carrière une station plus élevée dont la vue avertissait l'adolescent de son avènement à un âge plus sérieux. Il croit être certain qu'à cet égard l'institution n'a point manqué son but, non plus que celui d'établir une solidarité intéressante et utile entre l'Académie et les établissements secondaires ». Ces quelques lignes de Vinet mettaient d'une manière on ne peut plus explicite en évidence ce qui est encore la mission du Gymnase, entre l'enfance et l'âge adulte, la scolarité obligatoire et l'Université ou d'autres formations de même nature, avec ce que cela signifie, pour reprendre le leitmotiv de notre propos, d'à la fois attrayant et exigeant.

La renonciation au Gymnase fut de relativement courte durée, et il fut réintroduit dans le cadre de la nouvelle loi pour l'instruction secondaire, votée en particulier sous l'impulsion de Louis Ruchonnet, en 1869.

→ à suivre dans le prochain n° de DFJ informations ou sur Internet

# 3. Concours mondial des métiers

Worldskills 2005, 38<sup>ème</sup> Concours mondial des métiers, s'est déroulé du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin dernier à Helsinki (Finlande). Les apprentis suisses y ont décroché pas moins de 18 médailles, pour 40 métiers en compétition, permettant à la Suisse de figurer en tête du classement des 34 nations représentées. Retour sur cette rencontre au sommet avec Stéphane Balet, enseignant d'électronique à l'Ecole technique – Ecole de métiers de Lausanne (ETML), et juge expert pour cette branche depuis 6 ans.

## Comment ce concours est-il organisé?

L'organisation du concours ressemble à celle des Jeux olympiques. Il y a un comité international d'organisation, présidé par un Australien, ainsi que des comités nationaux, des sélections nationales, des épreuves et médailles. Mais ici, la compétition a lieu tous les deux ans. On parle volontiers des «olympiades» des métiers: elles sont destinées à de jeunes professionnels de moins de 22 ans ayant récemment achevé leur formation. Le financement provient essentiellement des différentes associations professionnelles qui préparent et présentent des candidats.

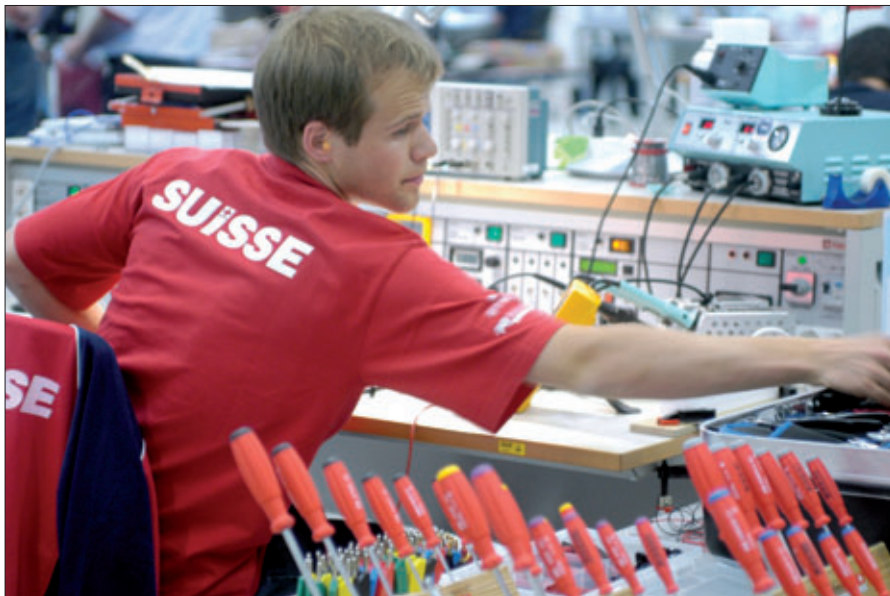
Fortement enraciné dans les secteurs primaires et secondaires, le concours intègre à chaque édition davantage de métiers du tertiaire, comme *webdesigner* ou informaticien. Il n'est pas exclu qu'à l'avenir une épreuve soit conçue pour les employés de commerce. L'ampleur croissante du concours en terme de pays et métiers représentés rend l'organisation de plus en plus conséquente. Une grande partie du travail se déroule pendant les deux années séparant chaque édition et consiste à préparer entre experts le contenu des épreuves et des critères d'évaluation objectifs. Pour la conception de l'épreuve de design électronique, j'ai travaillé avec des experts de Finlande, Taiwan et Singapour.

## Qu'est-ce qui vous motive en particulier?

Il faut imaginer à quel point une manifestation mettant 40 métiers en compétition représente une vitrine magnifique pour les jeunes visiteurs qui veulent choisir une profession. C'est extraordinaire. C'est pour eux une possibilité unique de se faire un premier sentiment à propos d'un grand nombre de métiers. Il y a des métiers très spectaculaires comme les tailleurs de pierre ou, ce qui m'a le plus impressionné, les paysagistes. Ils réalisent de vrais jardins avec colline, arbres et rivière sur des surfaces assez restreintes. Les confiseurs créent de véritables œuvres d'art. Le retentissement auprès des jeunes est très important. En tant qu'enseignant, c'est aussi pour moi intéressant de partager nos expériences avec les experts des autres pays.

## Quels sont les impacts de ces expériences sur votre enseignement?

Découlant en ligne directe des préparations d'épreuves dans le cadre de mon travail d'expert, je dispose d'une armoire remplie de différentes épreuves proposées par mes collègues experts du monde entier, ces dernières années, tant en ce qui concerne le matériel à disposition que les données de problèmes à résoudre. Celles-ci sont fort utiles pour enrichir bien des illustrations théoriques et travaux pratiques. J'apprécie beaucoup les descriptifs de problèmes en anglais que je sou mets de temps en temps à mes élèves. Par ailleurs, la rencontre avec différentes cultures permet de véhiculer auprès de mes élèves différentes approches et techniques. Par exemple, dans le domaine de l'organisation de la place de travail, on peut expérimenter la tradition plutôt asiatique de l'optimisation de la disposition des outils: c'est une dis-



Sascha Feuz, de Gsteigwiler (BE), médaille d'or d'électronique

cipline qui permet de travailler une gestuelle rapide et quasiment parfaite, mais qui peut parfois montrer des limites ou devenir inadéquate pour des travaux de conception où il s'agit de trouver des solutions par soi-même, le cadre restant volontairement assez flou. A l'autre extrême on trouve les techniques informelles ou «système D», déployées avec une maîtrise accomplie par les candidats africains, et qui restent la panacée lorsqu'il convient de réagir à un imprévu. De façon générale, les Européens ont une tendance naturelle à naviguer entre ces deux modèles de travail. Mais les électroniciens en particulier sont peut-être spontanément plus «chenit», appréciant de faire face à une quantité disproportionnée de fils et d'appareils de mesure. C'est pourquoi avec mes élèves j'insiste plutôt sur l'ordre et le dépouillement sur la place de travail, en m'inspirant également de la culture du domaine de la mécanique où la Suisse a toute une tradition et où, de façon innée, le mécanicien est extrêmement organisé, selon la fameuse devise: une place pour chaque outil, chaque outil à sa place.

## Qu'en est-il des candidats vaudois?

Mauvaise année pour les Romands: notre candidat pour l'électronique était un bon candidat et s'est placé, il faut le souligner, deuxième aux championnats suisses. C'est néanmoins le vainqueur qui a été envoyé au concours international. Pour la mécanique en automobile, notre candidat était premier, mais c'est le candidat suisse allemand qui a été choisi par le jury considérant notamment ses résultats sur l'ensemble de la sélection et au vu de son potentiel d'évolution, la sélection ayant lieu une année avant le concours. Nous espérons poursuivre le développement de la participation romande afin de placer davantage de candidats dans le concours international. Ce n'est pas un but en soi que d'avoir un Romand candidat pour l'électronique à Worldskills. Le but est de pré-

sentir le meilleur candidat possible, mais je reste convaincu que l'on peut viser à ce que le meilleur candidat possible soit romand.

## A qui s'adresser pour participer?

Il est possible de contacter l'organisme Swisscompétence, soutenu par l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT). Son site est [www.swisscompetence.ch](http://www.swisscompetence.ch). Attention, le prochain concours international, en 2007, se tiendra au Japon!

### Les médailles helvétiques

**Or**  
électronicien-ne  
menuisier  
peintre en automobile  
paysagiste  
ferblantier couvreur

**Argent**  
mécanicien/électricien-ne  
carreleur-se  
maçon  
charpentier  
coiffeur -se  
cuisinier -ère  
constructeur métallique

**bronze**  
polymécanicien/automaticien-ne  
mécanicien-ne  
peintre/décorateur-trice  
jointeur-trice  
couturier-ère  
imprimeur

classement complet sur:  
[www.worldskills.com](http://www.worldskills.com)

# 4. Ecole et informatique, des projets multiples

Ecoles branchées à Internet, messagerie électronique pour les enseignants... les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont de plus en plus présentes dans le quotidien de l'Ecole, notamment par le projet «Ecole et informatique». L'action du DFJ repose sur quatre piliers indissociables: des objectifs pédagogiques, la formation des enseignants, un parc informatique adapté, une organisation adéquate.

## Le projet «Ecole et informatique», une planification jusqu'en 2012

Près de deux décennies après l'introduction des premiers ordinateurs dans l'Ecole obligatoire, le canton de Vaud se trouve aujourd'hui à un tournant en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'Ecole.

### Mise en œuvre du projet

Après une première phase de déploiement de l'informatique pédagogique, qui s'est effectuée, notamment au sein de l'École obligatoire, sous l'impulsion des communes avec de très fortes variations d'un établissement et d'une région à l'autre. Il s'agit aujourd'hui de déterminer de manière systématique et cohérente, pour chaque degré de l'École vaudoise, les objectifs pédagogiques à atteindre ainsi que les moyens qui en découlent afin que l'ensemble des élèves, quelle que soit leur provenance géographique et sociale, puissent avoir accès à des prestations égales.

Pour assurer une utilisation bien intégrée des TIC dans l'enseignement, quatre dimensions ont été définies:

- la dimension pédagogique du projet et les objectifs pour les élèves, par l'élaboration d'un concept pédagogique comprenant notamment l'éthique et la maîtrise technique
- la formation des enseignants, par la maîtrise des outils et un savoir didactique et méthodologique
- la dimension informatique, par la prise en compte de l'harmonisation du nombre d'ordinateurs, le recours aux logiciels libres, l'homogénéisation du parc informatique et la connexion à Internet de

	établissements	classes	enseignants	élèves	ordinateurs
enseignement obligatoire, classes enfantines et degrés 1 à 4	90	2'223	4'257 (2'734 ETP)	43'324	7'500 datant de 1999 à 2004
enseignement obligatoire, degrés 5 à 9 y compris raccordement		1'935	4'514 (3'210 ETP)	37'126	
enseignement spécialisé - classes de développement		127	compris dans l'ens. oblig.	1'540	compris dans l'ens. oblig.
enseignement spécialisé - institutions	30	---	---	2'261	---
enseignement postobligatoire - OPTI	1	65	180 (190 ETP)	1'070	232
enseignement postobligatoire - Gymnases	9	383	927 (695 ETP)	8'664	1'200
enseignement postobligatoire - formation professionnelle	14	---	1'000	14'642	2'922
DEC	3	---	112	420	35
DSE	1	---	9	160	2
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>4'733</b>	<b>10'999</b> <b>(6'829 ETP)</b>	<b>109'207</b>	<b>11'891</b>

tous les ordinateurs avec le déploiement systématique d'un filtre

- l'élaboration d'une «organisation» ressource, centre de compétences pour les responsables de l'aspect strictement pédagogique.

Pour chacune de ces dimensions, des objectifs sont fixés; ils devront être atteints à l'horizon 2012. Ces objectifs, qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, pourront être modulés, mais ils restent interdépendants et

constituent un tout. En fonction des délais fixés pour chacun de ces objectifs, le projet général se déclinera sous la forme de projets de mise en œuvre, qui seront portés par les services concernés, dans le respect des moyens financiers alloués par le Grand Conseil.

### Un outil de messagerie pour tous les enseignants

Le DFJ harmonise les adresses E-mails des enseignants, afin de faciliter la communication entre le Département et son corps enseignant, une démarche qui s'inscrit dans le projet «Ecole et informatique» présenté ci-dessus. Le DFJ a opté pour l'outil offert par la plate-forme educanet2 du Serveur suisse de l'éducation. Dans un premier temps, ce sont les enseignants de la scolarité obligatoire, qui bénéficient de cette prestation, avant d'être rejoints par l'ensemble des enseignants.

Le choix de cette plate-forme s'est imposé non seulement comme outil de messagerie mais surtout comme un lieu de communication, de collaboration et d'apprentissage, destiné aux établissements de formation suisses. Chaque enseignante et enseignant

vaudois recevra désormais automatiquement du Département une adresse de messagerie, valable pour l'ensemble de sa carrière au sein du DFJ. Les établissements, s'ils ne l'ont déjà fait, pourront en outre exploiter les autres possibilités offertes par educanet2 en créant leur propre espace institution «etablisement.educanet2.vd», dont l'administration sera de leur responsabilité.

Par ailleurs, les établissements sont responsables de mettre dès que possible à disposition des enseignants des ordinateurs avec accès Internet.

L'adresse de messagerie et le mot de passe étant communiqués automatiquement par courrier au domicile des enseignants sur la base des données du service du personnel, aucune de-



mande de création d'une adresse électronique n'est à déposer au DFJ. Le courrier envoyé aux enseignantes et aux enseignants vaudois de la scolarité obligatoire comporte, outre les éléments évoqués ci-dessus, un mode d'emploi pour l'utilisation de la messagerie électronique. Celui-ci est

également disponible sur le site Internet du DFJ à l'adresse <http://www.dfj.vd.ch/sg/messagerie>.

Un support centralisé est également à disposition au numéro 021/316 00 66 du lundi au jeudi de 15h00 à 17h00, durant les périodes scolaires.

# 173<sup>ème</sup> bâtiment scolaire connecté gratuitement à Internet au niveau cantonal, 4'000<sup>ème</sup> au niveau national

Le Collège de la Cité, à Chavornay (VD), a été le 4000<sup>ème</sup> bâtiment scolaire de Suisse et 173<sup>ème</sup> vaudois à naviguer gratuitement sur Internet grâce au partenariat mis en place par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et l'entreprise de droit public Swisscom. Le 29 septembre, une fête a été organisée pour célébrer cet événement.

Pour rappel, depuis le lancement de l'initiative «l'école sur le net» (PPP-ésn) par la Confédération voici quatre ans, Swisscom, en qualité de partenaire de la CDIP, raccorde gratuitement les écoles suisses à l'Internet.

Le Département de la formation et de la jeunesse intègre la connexion à l'Internet des établissements scolaires dans le projet «Ecole et informatique». Cette initiative entend promouvoir les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, tant pour initier les écoliers à l'utilisation des nouveaux médias que pour s'assurer de la qualité des nouveaux moyens d'enseignement.

La cheffe du DFJ, Mme Anne-Catherine Lyon, a rappelé que «le déploiement systématique et cohérent de l'informatique dans l'Ecole publique contribue à l'égalité des chances entre les régions, entre les différents milieux sociaux ainsi qu'entre femmes et hommes». En coordination avec des projets similaires dans toute la Suisse, «Ecole et informatique» mettra à disposition de tous les degrés scolaires du matériel pédagogique en ligne, d'ici à 2006.



*Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJ, et Jens Adler, patron de l'entreprise Swisscom, ont pu découvrir, en compagnie des habitants de Chavornay, les jeunes élèves du Collège de la Cité utiliser le matériel nouvellement mis à leur disposition*



# 5. Votations du 27 novembre sur l'animalerie de Dorigny

Le 27 novembre, les citoyennes et les citoyens vaudois sont appelés à voter le crédit nécessaire à la construction d'une animalerie sur le site de l'Université de Lausanne (Unil), à Dorigny. La question ne se limite cependant pas à la création de ce bâtiment. Le projet, présenté par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, est intégré dans le plan d'ensemble de développement de l'Unil. C'est également un élément central de la collaboration entre les institutions de recherche et d'enseignement de la place lausannoise.

Les citoyennes et citoyens vaudois sont appelés à se prononcer sur un crédit de 11,57 millions destiné au réaménagement de l'ancien bâtiment de pharmacie de l'Université de Lausanne (Unil), à Dorigny, qui abrite aujourd'hui le Centre intégratif de génomique (CIG), et à construire une animalerie à l'usage des chercheurs de la Faculté de biologie et de médecine. La Confédération assume les 7,10 millions supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet, dont le coût total s'élève à 18,67 millions.

L'objet soumis au vote fait partie d'un projet d'ensemble visant au développement de l'Unil. Ce projet global, qui concerne autant les sciences de la vie que les sciences humaines, a été accepté par le Grand Conseil le 26 avril 2005. Il est constitué de cinq décrets; un seul d'entre eux a fait l'objet d'une demande de référendum. Le Comité référendaire s'oppose spécifiquement au réaménagement du bâtiment de pharmacie de Dorigny, et plus particulièrement à la construction de l'animalerie qui lui est annexée. Il a réuni 12'157 signatures. C'est sur ce décret que porte le vote du corps électoral vaudois.

## Le risque de doublons n'existe pas

Les référendaires estiment que la création d'une animalerie sur le site de Dorigny pourrait faire double emploi avec l'animalerie de l'EPFL. Il faut souligner que cette dernière n'existe pas et que son projet, pas encore validé, doit toujours être débattu au niveau fédéral. Pour l'instant, l'Ecole polytechnique ne dispose que d'une petite structure, insuffisante pour répondre aux besoins de l'institution. Le projet de l'Université est la clé de voûte d'un réseau lémanique et lausannois d'animaleries de proximité,

**« La recherche fondamentale accomplie à l'Université est essentielle pour comprendre les maladies.**

**L'Unil doit pouvoir disposer des outils adéquats pour mener à bien cette mission. »**



reflet de la coordination des acteurs de la recherche et de l'enseignement de la région.

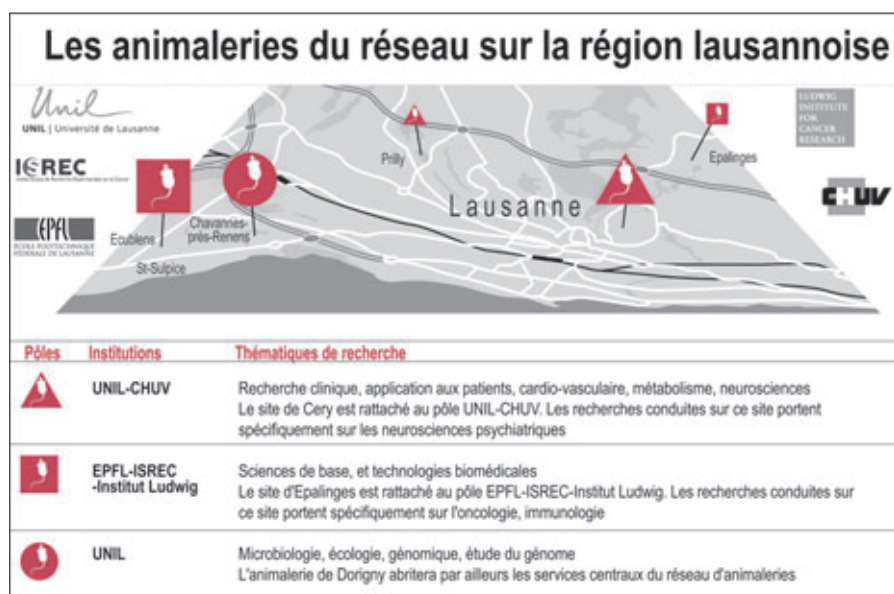
Les Universités de Lausanne et de Genève, l'EPFL, le CHUV, l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer et l'Institut Ludwig sont partenaires. Les collaborations dans le domaine des sciences de la vie les ont conduits à attribuer des domaines d'étude, spécifiques à chacun des sites d'enseignement et de recherche, afin de favoriser les synergies et d'éliminer d'éventuels doublons (infographie ci-dessous). L'animalerie de l'Université, à Dorigny, est ainsi destinée à jouer un rôle central de coordination au cœur d'un réseau d'animaleries. Ce réseau, composé d'animaleries de proximité, spécifiques, dédiées aux différents types de recherches permet, de plus, de valoriser les structures déjà existantes.

## Des conséquences importantes

La mise sur pied de ce réseau d'animaleries de

proximité découle directement du projet triangulaire, adopté par le peuple vaudois le 10 juin 2001. En cas de rejet de ce crédit, l'ensemble du projet serait remis en question, avec le risque de compromettre les fondements mêmes de la collaboration qui lie les Universités de Lausanne et de Genève, ainsi que l'EPFL. Cet investissement, indispensable au développement de la recherche et de l'enseignement à l'Université de Lausanne, l'est également pour la place économique vaudoise. En effet, l'implantation de nombreuses entreprises de pointe dans le canton dépend directement des compétences réunies autour de ce pôle d'excellence.

Le Conseil d'Etat recommande d'accepter le décret, afin de permettre au canton de Vaud de maintenir la position qui est la sienne dans les domaines porteurs que sont la recherche en médecine et les biotechnologies.



## L'animalerie de Dorigny c'est:

- bon pour l'enseignement et la recherche
- bon pour la santé
- bon pour l'économie et l'emploi

**Le canton ne peut pas s'offrir le luxe d'y renoncer.**

**Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil approuvent ce projet et recommandent de voter OUI!**

# 6 Les 1000 facettes de la formation au DFJ

Apprentissages, stages, le Département de la formation et de la jeunesse multiplie ses efforts pour offrir des places de formation aux jeunes non seulement au sein de ses structures «classiques» de formation, mais également au sein de ses services. Exemples:

## Les stagiaires de l'Orientation scolaire et professionnelle

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) regroupe une grande diversité de métiers, ce qui permet à cette institution d'accueillir des stagiaires de divers horizons, venus acquérir une expérience pratique et effectuer leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

### Un rôle à jouer dans la formation professionnelle des jeunes diplômés

Depuis toujours, l'OCOSP accueille des stagiaires psychologues conseillers-ères en orientation ainsi que des personnes engagées dans les filières de l'information documentaire. Depuis quelques années, on y croise aussi des universitaires intéressés par la communication, les travaux de recherche et de rédaction. Effectuer un stage au sein de l'Orientation leur permet de mettre en pratique et de valoriser les compétences acquises pendant leurs études. Les formateurs tirent également parti de cette collaboration: «Nos stagiaires nous apportent beaucoup, relève Anne-Claude Kuenzi Hofmann, cheffe de l'Unité information-documentation de l'OCOSP. Dynamisme, fraîcheur, regard neuf et aussi force de travail supplémentaire. Motivées et autonomes, nos jeunes recrues s'intègrent vite à l'équipe. D'autre part, l'une des missions de l'Orientation est de favoriser l'insertion dans le monde du travail. Accueillir des stagiaires,

c'est selon moi être cohérent avec les valeurs de notre institution.»

Corinne Giroud Caspar, cheffe de projet de recherches et rédactrice à l'OCOSP, apprécie également la formule: «Dans un milieu où il y a peu de rotation, les stagiaires apportent un questionnement salutaire et suscitent une réflexion sur nos propres pratiques. C'est un échange très constructif qui s'instaure entre ces jeunes adultes et nous. Une collaboration qui permet de se renouveler. De mon côté, j'essaie de leur transmettre un savoir-faire, de la rigueur et surtout le plaisir dans le travail.»

### La parole aux intéressées

Force est de constater une dominante féminine parmi les stagiaires actuelles de l'Orientation, qui sont engagées pour de longues durées (de six mois à une année).

Aline Müller et Jessica Lambert, psychologues conseillères en orientation, terminent toutes deux un stage d'une année en vue d'obtenir leur diplôme d'études supérieures spécialisées en conseil, orientation et management de compétences (DESS COMCO). L'une à Morges et à Renens, l'autre à Lausanne. «Ce stage nous a permis d'acquérir une solide expérience pratique, indispensable dans ce métier. On nous a fait confiance, et rapidement nous sommes devenues

autonomes. Se sentir utiles est très important, et extrêmement gratifiant.»

A l'Unité information-documentation, trois générations de (ex-) stagiaires – recrutées par le programme Unistages de l'Unil (voir encadré) – se côtoient actuellement. Catherine Fleury a effectué un stage de 2000 à 2001, et a depuis été engagée. «En quittant le monde abstrait et relativement clos des Lettres, j'avais besoin de faire mes preuves et de mettre en pratique ce que j'avais appris. Ce stage a d'abord été un lieu de découvertes; tout en appréciant l'autonomie qui m'était laissée, j'ai expérimenté le travail en groupe, sous l'autorité d'un chef. L'humilité est aussi une chose que j'ai apprise: chaque document, chaque texte est discuté, retravaillé. En participant à la gestion de notre site Internet, j'ai pu énormément développer mes compétences informatiques.» Comme sa collègue, Carine Biderbost s'est vu confier plusieurs mandats suite à son stage effectué en 2002-2003. «L'université me laissait une grande liberté dans l'organisation de mon travail; j'ai dû m'adapter aux horaires! Ce que j'ai le plus apprécié? Le sentiment d'être utile et de faire partie d'une équipe. J'ai rencontré des personnes compétentes et très chaleureuses; c'est une chance d'avoir pu m'initier au monde du travail avec elles.»

## Des stages pour les universitaires

«Vous n'avez pas d'expérience professionnelle» C'est souvent le reproche fait aux jeunes diplômés en quête d'un premier emploi. Conscient du fossé qui sépare le monde académique du monde professionnel, le Service d'orientation et conseil de l'Université de Lausanne (Unil) a mis sur pied un programme destiné à faciliter le passage à l'emploi des diplômées et des diplômés de l'Unil et à favoriser les relations des étudiantes et des

étudiants avec les entreprises. Depuis bientôt dix ans, le programme Unistages propose aux étudiant-e-s des stages qualifiants et rémunérés, des entretiens individuels ainsi qu'un suivi pendant et après le stage. «On considère souvent, à tort, le stage comme une alternative à l'emploi, explique Photisone Vanvilay, responsable du programme Unistages. C'est avant tout un tremplin et un excellent moyen de faire ses preuves, en

confrontant les acquis intellectuels et théoriques aux réalités du monde professionnel. Une grande partie de mon travail consiste à montrer aux éventuelles entreprises formatrices la plus-value que peuvent apporter les compétences de nos étudiant-e-s provenant de filières de formation moins connues des employeurs, telles que les Lettres ou les Sciences sociales: capacité de rédaction et d'expression, esprit de synthèse et d'ana-

lyse, sens critique, méthodes de recherche, compétences de planification et d'organisation, autonomie, etc.»

### Pour plus d'informations:

<http://www.unil.ch/soc>

E-mail:

[Photisone.Vanvilay@unil.ch](mailto:Photisone.Vanvilay@unil.ch)

## Recherche de nouvelles places d'apprentissage auprès des entreprises

De juin à août, 825 entreprises ont été abordées au cours d'une démarche pilote, initiée par la Direction de la formation professionnelle vaudoise (DFPV), afin de trouver un maximum de places d'apprentissage. Cette tâche a été confiée à Norbert Parisod, ancien secrétaire patronal de la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

### Un réseau existant

L'action de Norbert Parisod s'est basée sur une analyse des entreprises qui avaient été autorisées à former, par le passé, mais qui n'avaient pas repris d'apprentis depuis quelque temps, notamment dans le domaine du commerce, depuis l'introduction de la nouvelle formation commerciale de base (NFCB). Par ailleurs, le contact avec des entreprises étrangères implantées dans le canton a également permis de faire connaître le mode de formation dual, souvent méconnu en leur sein.

Lors de ces nombreuses visites, Norbert Parisod a

ainsi pu éclairer les entreprises sur les modalités actuelles de formation des apprentis. Il a notamment pu présenter les possibilités de mobilité, pour les cas où l'entreprise formatrice n'offrirait pas l'ensemble des activités nécessaires au jeune en formation. Dans le cas d'une telle entreprise, l'apprenti peut en effet accomplir une partie de son apprentissage - quelques mois voire une année - dans une autre entreprise offrant les services non développés chez son employeur principal. Norbert Parisod a également pu apporter de nombreuses indications aux entreprises qui n'avaient pas eu l'occasion de se renseigner précédemment sur la formation d'apprentis.

### Bilan positif

Au final, cette démarche a permis l'ouverture de quelque 80 places d'apprentissage pour la rentrée 2005, et la possibilité d'en ouvrir 40 à 50 de plus pour la rentrée 2006. En outre, certaines entreprises se sont montrées intéressées par l'ouverture de pos-

tes de stagiaires, prémises peut-être à de nouvelles places d'apprentissage.

### Places d'apprentissage

Chaque été, plusieurs jeunes sont encore à la recherche d'une place de formation. Pour les aider et leur faire connaître les adresses encore disponibles, l'OCOSP a ouvert pour la seconde année consécutive une ligne téléphonique. Durant toute une semaine de septembre, 326 personnes ont utilisé ce service, soit 254 jeunes et 65 parents. 7 patrons ont, par ailleurs, créé de nouvelles places de formation.

Depuis le 3 octobre, les places pour 2006 sont proposées sur le site [www.orientation.vd.ch](http://www.orientation.vd.ch). Plusieurs fois dans l'année, les entreprises seront à nouveau sollicitées afin d'actualiser les informations. Rappelons que plus de 5000 jeunes signent chaque année un contrat de formation initiale.

# Séminaire pour les formatrices et les formateurs d'apprenties et d'apprentis de commerce du DFJ

Le 29 septembre s'est tenu un séminaire d'information pour les formatrices et les formateurs d'apprenties et d'apprentis de commerce du Département, dans les locaux du Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP), à Epalinges. 76 personnes étaient présentes, dont 41 ont déjà une apprentie ou un apprenti sous leur responsabilité.

Lors de son allocution, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJ, a tenu à remercier ces personnes pour leur engagement envers la formation professionnelle des jeunes et a souligné le souhait du Conseil d'Etat de promouvoir l'apprentissage au sein de l'administration cantonale. Elle a en outre annoncé que, suite à la décision du Conseil d'Etat d'accorder 10% de décharge aux formatrices et formateurs d'apprentis pour l'effort d'encadrement consenti, 2 à 4 journées de congés spéciaux seront accordées, à prendre entre Noël et Nouvel-An.

Le but de ce séminaire était de répondre aux préoccupations des formatrices et formateurs, et de susciter de l'intérêt pour l'ouverture de places d'apprentissage supplémentaires.

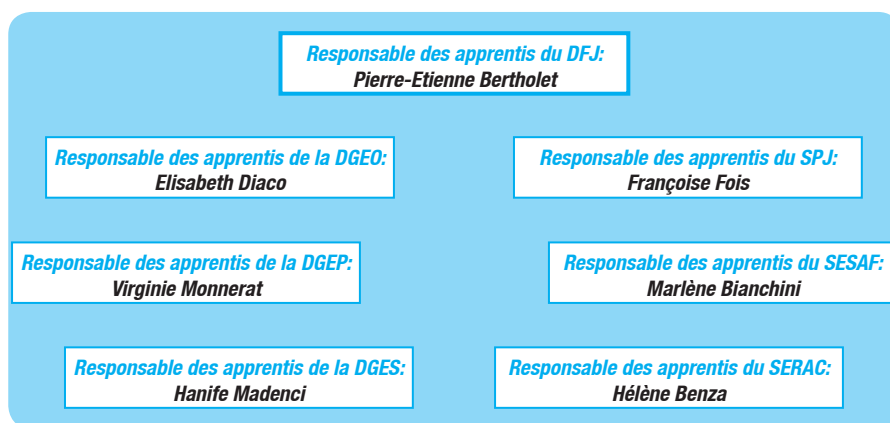
## Une structure coordonnée

La structure d'encadrement des apprenties et apprentis au sein de l'Etat de Vaud comporte une Commission de coordination des apprentis, dont fait partie un responsable pour chaque Département. Chaque Service comporte également un responsable des apprentis, coordonnant sa tâche avec le responsable du Département, et des formatrices et formateurs d'apprenties et d'apprentis, qui font appel au responsable du Service. Le DFJ compte ainsi plus de quelques dizaines de personnes dans la structure d'encadrement des apprenties et des apprentis.

Cette structure d'encadrement permet de gérer de manière coordonnée l'apprentissage des jeunes en formation au sein du DFJ, afin de leur faire découvrir l'ensemble des prestations offertes par le Départe-

ment. De même, elle permet aux formatrices et aux formateurs d'échanger leurs expériences, et d'agir de manière concertée selon les cas de figure rencontrés. Finalement, cette structure permet de beaucoup simplifier l'investissement que représente l'engagement

d'une apprentie ou d'un apprenti, ce qui correspond au souhait de la cheffe du Département, ainsi que de l'ensemble du Conseil d'Etat, de développer le nombre des places de formation.



apprentissage débuté en 2005	total CFC	dont Maturité professionnelle commerciale (MPC)	employés de commerce	autres métiers
DGEO	8		8	
DGEP	13	1	12	
DGES	3	1		2
SERAC	3			3
SESAF	6		6	
SPJ	5		2	3
total	38	2	28	8
<b>total des apprentis du DFJ en 2005</b>	<b>93</b>	<b>10</b>	<b>65</b>	<b>18</b>

## 7. Les jubilaires du DFJ

Chaque année, plusieurs collaboratrices et collaborateurs du Département passent le seuil de 25, 30, ou 35 années d'activité au sein du DFJ.

A l'occasion d'une rencontre informelle, qui a eu lieu le 9 septembre à la Maison de l'Elysée, à Lausanne, la cheffe du DFJ Anne-Catherine Lyon,

accompagnée de ses chefs de Service et de son Etat-major, a tenu à remercier pour leur engagement les jubilaires des services administratifs centraux.



### Jubilaires 2005

#### 25 années d'activités:

Pierre Kolly, DGEO  
Jean-Gabriel Linder, DGEO  
Bertrand Curchod, DGEP  
Anne-Lise Knezevic, SESAF

André Guyaz, DGEP  
Jean-Paul Lagger, DGEP  
Michel Tacheron, DGEP  
Marie-Christine Reynard, SPJ  
Ernest Yerly, SESAF  
François Delessert, SESAF

#### 30 années d'activités:

Janine Jan, DGEO  
Jean-François Charles, DGEP

**35 années d'activité:**  
Philippe Pellet, DGEP



# 8. Semaine du goût

Le 15 septembre 2005, la «Journée nationale du goût dans les Ecoles» a marqué cette année encore le coup d'envoi de la «Semaine du goût» organisée par l'Association pour la promotion du goût (APG). L'APG s'est fixé comme buts, notamment, de sensibiliser les jeunes générations au plaisir du goût. Elle a le soutien de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

Officiellement 120'000 participants de toute la Suisse, sans compter tous les autres sympathisants, se sont joints à la 5ème édition de la Semaine du goût. Cette semaine, spécialement dédiée à l'apprentissage du «bien manger» et à la découverte des richesses propres à chaque région, a été portée à 10 jours pour répondre aux attentes du public. Inaugurée le 15 septembre par la désormais traditionnelle «Journée du goût dans les Ecoles», elle s'est terminée à Bulle le 25 septembre. Il convient de relever la croissance du nombre d'événements proposés: 700 manifestations dans 1000 lieux (583

en 2004), ainsi que le doublement des événements se déroulant dans un cadre scolaire (34% de l'ensemble), avec un renforcement significatif des rencontres entre producteurs, métiers de bouche et jeunes. Ce ne sont en effet pas moins de 167 animations qui ont pris place dans plus de 360 écoles suisses. Sur le plan vaudois, 74 manifestations programmées dans le cadre scolaire ont été recensés sur le site de l'Association pour la promotion du goût ([www.gout.ch](http://www.gout.ch)), une liste non exhaustive. L'édition 2006 se déroulera du 14 au 24 septembre.



*A Renens, par exemple, les classes primaires ont participé à des activités aussi variées qu'alléchantes: au Censuy, confection d'une salade de fruits; au Collège du 24 Janvier, dégustation de chocolats, de fruits ou de soupe aux légumes; visite d'une boulangerie, à Florissant; dégustation et école à la ferme, aux Sous-Blonde et aux Pépinières; «Rallye du goût», au Caudray, au Village et au Simplon, confection d'un repas; trop bref aperçu d'activités riches en surprises.*



## Liste, non exhaustive, des événements «scolaires» vaudois, selon le site [www.gout.ch](http://www.gout.ch)

Aigle: A la découverte des fruits et des légumes  
 Avenches: Les tartines du terroir  
 Blonay: Menu Fourchette verte «épicé»  
 Chavannes: Menu «nouvelle cuisine»  
 Coppet: A la découverte de la pomme de terre; La diversité des goûts; La pomme de terre, de la terre à la bouche  
 Crissier: A la découverte de la pomme de terre  
 Cugy: Menu «nouvelle cuisine»  
 Echichens: Manger comme les anciens  
 Epalinges: Menu «nouvelle cuisine»  
 Founex: A la découverte de la pomme de terre  
 Genolier: La pomme de terre, de la terre à la bouche;  
 Concours culinaire  
 Gimel: Arbres, fruits et compagnie  
 Givrins: Autour du jardin  
 Gland: Menu Fourchette verte «épicé»  
 Grandson: Les tartines du terroir  
 Granges-Marnand: Séjour découverte dans une ferme pédagogique  
 La Conversion: Menu Fourchette verte «épicé»

La Tour-de-Peilz: Menu Fourchette verte «épicé»; A la découverte de mets pochés  
 Lausanne: Menus Fourchette verte «épicé» ou «nouvelle cuisine» selon les établissements  
 Le Lieu: Les tartines du terroir  
 Le Mont: A la découverte des champignons  
 Morges: Des recettes saines qui plaisent aux enfants; A la découverte de la pomme de terre  
 Nyon: Menu Fourchette verte «épicé»; La pomme de terre, de la terre à la bouche  
 Orbe: Les tartines du terroir  
 Paudex: Menu Fourchette verte «épicé»  
 Payerne: Les tartines du terroir  
 Pully: Menus Fourchette verte «épicé» ou «nouvelle cuisine» selon les établissements  
 Renens: Les richesses de la ferme  
 Vevey: La pomme de terre, de la terre à la bouche; Chemin des goûts et des sens au Mont-Pélerin; Le goût de l'eau!  
 Yverdon: Les tartines du terroir; Le terroir en tartines



# 9. Autres temps, autre Ecole

Le DFJ organise un forum public en trois phases les 12 novembre, 11 mars et 13 mai, autour de la thématique «Autres temps, autre Ecole».

Ce forum est destiné à mettre en évidence et à débattre de la place occupée par l'enfant dans la société actuelle et de ses conséquences sur le fonctionnement de l'Ecole.

Il y sera plus particulièrement question de l'organisation et des contenus pédagogiques du cycle initial (école enfantine), étant donné la situation charnière qu'il occupe entre les sphères familiales et scolaires. Les thèmes suivants seront abordés:

- les changements que l'évolution de la société et de la famille ont apporté à l'Ecole
- l'obligation de fréquentation ou non de l'Ecole pour les élèves dès 4 ans
- le rythme de la scolarisation au cours du cycle initial (progressive ou non)
- l'inscription de ce cycle dans le cursus scolaire avec des objectifs fixés dans le *Plan d'études vaudois* ainsi que des moyens d'enseignement adaptés
- l'organisation du temps scolaire et parascolaire (journée de l'écolier et harmonisation des horaires).

### Trois phases selon des angles différents

Les trois phases du forum aborderont l'objet central du débat par des angles différents:

- 1) 12 novembre 2005: mise en évidence de la com-

12 novembre 2005 De l'enfant à l'écolier: quels enjeux?	11 mars 2006 L'école enfantine: une école comme les autres?	13 mai 2006 Quelle journée pour l'écolier?
<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en évidence de la complexité de la thématique: évolution de la famille, de l'Ecole, de la société</li> <li>- Conséquences sur l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole</li> <li>- Positionnement des partenaires sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- objectifs, contenus, statut, durée, spécificités du cycle initial (école enfantine)</li> <li>- Premières pistes de propositions du DFJ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation des horaires</li> <li>- Journée continue</li> <li>- Conseils d'établissement</li> </ul>

plexité de la thématique avec le positionnement global des divers acteurs

- 2) 11 mars 2006: focalisation sur les questions liées au cycle initial et premières propositions du DFJ

- 3) 13 mai 2006: approche liée à la temporalité; harmonisation des horaires, journée de l'écolier, conseils d'établissement.

La première journée s'est déroulée de 9h00 à 16h00, tandis que les rencontres de mars et mai se dérouleront de 9h00 à 13h00. L'ensemble du forum se

passera en assemblée plénière, sans travaux de groupes. L'animation de ces débats sera à chaque fois confiée à un duo de journalistes.

### Informations à disposition

Le site Internet du DFJ, [www.dfj.vd.ch](http://www.dfj.vd.ch), comporte d'ores et déjà les différentes informations relatives au déroulement de ce forum. Le formulaire pour s'inscrire est également à disposition sur le site.

# 10. HEP, le point sur le dossier de reconnaissance

Le dossier de la HEP pour obtenir la reconnaissance de ses diplômes sera déposé le 15 décembre auprès de la CDIP. Cette dernière devrait répondre d'ici à juillet 2006.

En mai 2005, la Haute Ecole pédagogique (HEP) a lancé le projet visant la reconnaissance nationale de ses diplômes par la CDIP.

Le projet «Reconnaissance CDIP 2006» constitue une priorité stratégique du Conseil d'Etat dans le cadre de sa politique de refondation de la HEP.

### Quatre étapes

Une première étape d'analyse rigoureuse des exigences de la CDIP a permis d'arrêter, en juillet 2005, les objectifs et modalités de développement du dossier. La deuxième étape d'élaboration du dossier aboutira le 15 décembre 2005 à son dépôt, à Berne, auprès de la CDIP.

La troisième étape permettra de préparer la visite des commissions d'experts de la CDIP planifiée à mi-mars 2006.

Au cours de la dernière étape, la CDIP synthétisera les observations issues de l'analyse du dossier et de

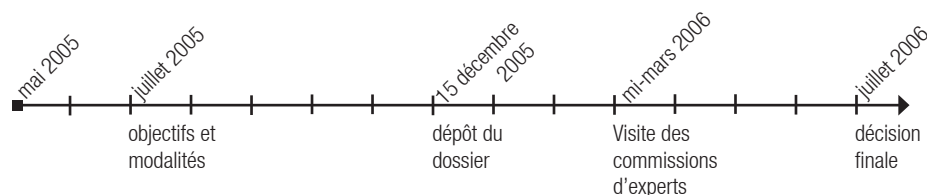
la visite sur site. Elle s'est engagée à communiquer sa décision finale en juillet 2006.

### Un objectif double

Le projet est conduit par le Conseil de direction de la HEP avec une double préoccupation :

- Associer concrètement au développement du dossier l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'institution
- Communiquer de manière très ouverte sur le processus auprès de l'ensemble des corps professionnels de la HEP, des instances et institutions partenaires. A cet effet, un groupe d'accompagnement du projet a été mis sur pied. Ce groupe a tenu une première séance le 22 septembre 2005.

Au-delà de l'obtention d'une reconnaissance nationale des diplômes, le projet entend contribuer à la refondation de la HEP en renforçant son organisation et son fonctionnement.



### Impressum:

#### Editeur:

Département de la formation et de la jeunesse  
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne  
021 316 30 30

#### Adresse de la rédaction:

Département de la formation et de la jeunesse  
Communication  
Rue de la Barre 8 - 1014 Lausanne  
021 316 30 65  
[info.sgdj@vd.ch](mailto:info.sgdj@vd.ch)

#### Ont collaboré à ce numéro:

Abigaëlle Archimi, Carine Biderbost, Jean-François Charles, Olivier Droz, Michael Fiaux, Nicolas Gyger, Anne-Claude Kuenzi-Hoffmann, Anne Lavanchy, Jean-Gabriel Linder

#### Mise en page et graphisme:

Michael Fiaux

#### Diffusion:

La lettre *DFJ informations* est éditée en principe trois fois par année (février, mai, octobre). Diffusée exclusivement en format électronique, elle est destinée principalement aux collaboratrices et collaborateurs du DFJ. Elle est également disponible sur le site Internet du Département à l'adresse: [www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html](http://www.dfj.vd.ch/publications/dfjinformations.html)

#### Langage épique:

A des fins de concision, il n'a pas été systématiquement procédé à la féminisation, respectivement à la masculinisation de la terminologie.